

---

# RAPPORT ANNUEL

---

## MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS

---

31 DECEMBRE 2020

Société de gestion : Meeschaert Asset Management  
Siège social : 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris  
Dépositaire : CACEIS Bank

**Publication des prix d'émissions et de rachats** : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

# SOMMAIRE

## RAPPORT DE GESTION

Orientation des placements	2
Politique d'investissement	10
Déontologie	15

## COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	18
Bilan Passif	
Hors Bilan	
Compte de résultat	

## COMPTES ANNUELS - ANNEXES

Règles et méthodes comptables	
Evolution de l'actif net	
Complément d'information 1	
Complément d'information 2	
Ventilation par nature des créances et dettes	
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan	
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle	
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation	
Affectation des sommes distribuables	
Résultats et autres éléments	
Inventaire	

---

# RAPPORT DE GESTION

---

---

## 1 – Orientation des placements

---

**CLASSIFICATION** : Actions internationales

**OPC d'OPC** : moins de 10 % de l'actif net

### OBJECTIF DE GESTION

MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS est un FCP dont l'objectif est d'offrir aux investisseurs, sur la durée de placement recommandée, une performance liée à un portefeuille investi en actions de sociétés internationales en privilégiant des entreprises qui prennent en compte les enjeux d'une transition vers une économie durable, et en mettant en œuvre une stratégie ISR.

### INDICATEUR DE REFERENCE

L'objectif de gestion n'est pas compatible avec l'existence d'un indicateur de référence. Aucun indice existant ne reflète l'objectif de gestion du fonds majoritairement dédié à un univers thématique spécifique ne trouvant aucun équivalent dans les indices existants. Une telle comparaison ne pourrait qu'entraîner une mauvaise compréhension du porteur.

### STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

#### Stratégies utilisées

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le FCP MAM Transition Durable Actions est investi au travers d'un processus de sélection basé sur des critères qui favorisent une transition vers une économie durable. Il met en œuvre une stratégie ISR en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement.

A titre indicatif, au maximum 80% de l'ensemble des entreprises analysées tous secteurs confondus sont finalement éligibles et donc intégrées au périmètre d'investissement du fonds.

Au global, le taux d'exclusion par rapport à l'univers de départ sera supérieur à 20%.

Après un premier filtre d'exclusion d'activités considérées par la société de gestion comme les plus néfastes à l'environnement, le processus de gestion prend en compte la thématique de transition vers une économie durable au travers de trois catégories d'indicateurs (Solutions, Best performance, Best effort). Il réduit ensuite l'univers par la prise en compte de critères ESG. Enfin, une analyse financière aboutit à la construction et la gestion du portefeuille.

#### 1. Exclusions

Dans le cadre de sa gestion discrétionnaire, le fonds pratique une démarche d'exclusion qui cible les émetteurs dont au moins 5% du chiffre d'affaires est réalisé dans l'extraction de charbon, pétrole, la production d'électricité à partir du charbon, ainsi que dans la production de pesticides, de tabac ou d'OGM.

#### 2. Prise en compte de la thématique « transition vers une économie durable »

Pour prendre en compte les enjeux d'une transition vers une économie durable, la sélection s'articule autour de trois catégories d'indicateurs :

Un émetteur est éligible lorsqu'il appartient à au moins une catégorie d'indicateurs.

➤ « Solutions » :

Sélection d'émetteurs dont l'offre de produits ou services apporte des solutions en faveur d'une économie bas carbone et prenant en compte les enjeux de la biodiversité (ex : énergies renouvelables et bas carbone, traitement de l'eau et des déchets...). Des critères d'exposition significative de ces activités ont été définis :

50% du chiffre d'affaires généré sur une ou plusieurs solutions vertes, ou,

50% du mix énergétique provenant des énergies renouvelables, ou,

50% des surfaces du portefeuille immobilier ayant obtenu une certification environnementale

➤ « Best Performance » :

Sélection d'émetteurs dont la performance carbone (évaluation de leur intensité carbone) leur permet de figurer parmi les mieux positionnées dans leur secteur pour prendre en compte le scénario 2°C défini dans l'Accord de Paris, lors de la COP21 en 2015.

Les entreprises sélectionnées sont exclusivement celles qui sont présentes dans les indices bas carbone (ex : Low carbon europe, 100 ...).

Cet axe d'analyse procède d'une approche « best-in-class » liée à l'évaluation de la politique climatique des entreprises.

En utilisant cette évaluation, seuls les 100 premiers émetteurs au sein des 600 plus grosses capitalisations européennes peuvent y figurer.

➤ « Best Effort » :

Sélection d'émetteurs présents dans des secteurs carbo-intensifs (activités intenses en émissions de gaz à effet de serre) qui sont déjà engagés dans une transformation de leur modèle économique vers une économie bas carbone.

La sélection s'appuie sur la méthodologie « Science based targets » (<https://sciencebasedtargets.org/>) qui permet la sélection

d'entreprises ayant fixé des objectifs d'alignement avec un scénario 2°C

d'entreprises exposées aux solutions environnementales mais en dessous du seuil de 50% de leur chiffre d'affaires

d'entreprises ayant fixé des objectifs clairs et ambitieux en matière de :

- lutte contre le changement climatique
- de préservation des ressources naturelles
- d'intégration de l'économie circulaire dans leur activité.

(Exemples : objectif affiché de réduction CO<sub>2</sub>, intégration de l'objectif climatique dans la rémunération des dirigeants...).

Cette catégorie représentera un maximum de 25% de l'actif net.

Ces catégories d'indicateur, sont retranscrites dans une grille d'analyse développée par Meeschaert Asset Management.

Cette grille d'analyse combine la réflexion par catégorie d'indicateur avec la prise en compte de plusieurs thématiques environnementales, considérant l'organisation opérationnelle de l'émetteur, et plus spécifiquement l'impact de son offre dans la catégorie d'indicateur « solutions ».

Parmi ces thématiques environnementales, figurent à titre d'exemples:

Lutte contre le changement climatique (énergies renouvelables et bas carbone, efficacité énergétique, mobilité durable...)

Protection du capital naturel et de la biodiversité (écoconception, préservation des ressources naturelles, durabilité de la chaîne d'approvisionnement...)

Préservation de l'eau (traitement, distribution, réduction de la consommation...)

Alimentation et agriculture durable (produits issus de l'agriculture biologique, circuits courts...)

De façon consultative, un comité d'experts indépendants, sous l'égide de la Fondation GoodPlanet, du Fonds de Dotation pour la Biodiversité et en partenariat avec l'association I4CE, se réunit plusieurs fois par an pour apporter un éclairage spécifique sur des thématiques environnementales. Le comité d'expert permettra à la société de gestion de valider et de faire évoluer sa grille d'analyse ainsi que les indicateurs de reporting du Fonds.

L'univers des valeurs sur la base de ces critères est revu à minima trimestriellement.

### 3. Prise en compte des critères ESG

De façon transversale et systématique, la société de gestion en effectuant une analyse complémentaire, apprécie de manière contraignante les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des émetteurs selon des critères matériels préalablement définis en fonction des caractéristiques des émetteurs (activité, taille, implantation géographique).

Les émetteurs investissables devront répondre à ces critères en démontrant que leurs pratiques n'entravent pas le développement économique, environnemental et humain durable (par exemple : politique de santé et de sécurité, conditions de travail, ...). Une attention particulière sera donc accordée aux critères de respect des Droits de l'Homme et des droits du travail, ainsi qu'aux engagements pris par les entreprises vis-à-vis de leur chaîne d'approvisionnement et des communautés locales. L'équipe ISR enrichit son analyse par une veille sur les controverses et les actions correctrices mises en place.

A titre d'exemples, quelques indicateurs pour la sélection des entreprises:

Critères environnementaux : gestion des émissions de gaz à effet de serre, préservation de la biodiversité, gestion des déchets...

Critères sociaux : formation et gestion des compétences, politique de santé et de sécurité, conditions de travail...

Critères de gouvernance : indépendance du conseil d'administration, pourcentage de femmes dans les postes de direction, efficacité des systèmes de contrôle interne...

Respect des Droits de l'Homme et droits du travail : lutte contre les discriminations, dialogue social...

Engagements pris par les entreprises vis-à-vis des communautés locales : impact économique de l'entreprise sur ses territoires d'implantation ...

La part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille du fonds doit être supérieure à 90%. Ces pourcentages peuvent s'entendre soit en nombre d'émetteurs soit en pourcentage de l'actif net. Le calcul des normes chiffrées se fait, le cas échéant, sur la seule poche éligible du fonds, à l'exclusion des liquidités détenues à titre accessoire.

Le portefeuille sera composé d'au moins 30% d'actifs autres que les titres de créances émis par les Etats, les collectivités territoriales et par les agences gouvernementales ou internationales publiques, ces derniers faisant l'objet d'une évaluation ESG.

Lorsqu'un titre ne respectera plus les critères exposés ci-dessus, le département de recherche ISR en informe le gérant, qui dispose au besoin d'un délai de 3 mois pour céder ce titre. Le choix du timing de vente dépendra des opportunités de marché et s'effectuera dans l'intérêt du porteur.

En outre, une politique d'engagement actif est menée afin de promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.

Pour réaliser ces analyses, Meeschaert Asset Management utilise en complément d'études sectorielles et thématiques réalisées en interne, les prestataires suivants :

Analyses ESG : Vigeo Eiris, Ethifinance et Sustainalytics

Evaluation de la contribution aux Objectifs du Développement Durable des Nations-Unies (ODD) : ISS Oekom

Analyse de la gouvernance et des résolutions proposées aux Assemblées Générales : Proxinvest et ECGS.

### 4. Analyse financière

Une fois l'univers thématique et ISR constitué par le département de recherche ISR de la société de gestion, l'analyse financière est basée sur les critères suivants : Notre approche est une gestion active de convictions, sans a priori de style, ni de taille. Notre processus de gestion donne la priorité à la micro-économie et aux fondamentaux économiques des sociétés. Notre sélection de valeurs repose à la fois sur des critères quantitatifs (rentabilité des capitaux investis, structure et solidité financière,...) et sur des critères qualitatifs (analyse du secteur d'activité de l'entreprise et son environnement concurrentiel). Le Fonds privilégie les entreprises avec une dynamique espérée forte du chiffre d'affaires et des bénéfices selon l'analyse de l'équipe de gestion. La valorisation n'est pas le critère prépondérant dans la sélection des sociétés.

Concernant l'investissement sur les OPC limité à 10% maximum de l'actif net : Le fonds pourra investir dans des fonds ISR de Meeschaert Asset Management ayant une stratégie ESG assez proche. Certains critères de sélection pouvant être différents, la stratégie ISR du fonds pourrait ne pas être parfaitement harmonisée. Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le fonds pourra avoir recours à des OPC «Monétaires».

Les critères de sélection sont à la fois quantitatifs (performances historiques, méthodologie extra financière, volatilité, indicateurs de risque extrême...) et qualitatifs (qualité de la société de gestion, processus de gestion, univers d'investissement, qualité du reporting, rendez-vous avec le gérant pour le suivi de ses opérations, reconnaissance de l'industrie : prix, récompenses, étoiles...).

Le portefeuille est exposé à hauteur de 75% au moins sur les marchés actions sans privilégier de zone géographique.

Le risque de change pourra porter sur 100% de l'actif net.

Les titres d'émetteurs issus des pays émergents seront limités à 20% de l'actif net.

#### Actifs (hors dérivés intégrés)

- **Actions** : Le portefeuille est investi au moins à 75 % de l'actif net en actions internationales de toute capitalisation boursière, sans privilégier de zone géographique.  
La gestion peut, à hauteur maximum de 20 % de l'actif net, concerner des actions des pays émergents.  
Elle peut également avoir recours aux actions de petites capitalisations boursières à hauteur de 10% de l'actif net.
- **Titres de créance, instruments du marché monétaire** : A titre accessoire, le Fonds peut investir sur les titres de créances négociables et les obligations d'état ou d'émetteurs privés.  
Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et prend les dispositions nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.  
Dans la limite de 10% de l'actif net, le Fonds pourra investir dans des titres à caractère spéculatif non notés ou notés "High Yield" sans privilégier de zone géographique. Cette notation est réalisée par la société de gestion sur base de la notation composite Bloomberg et/ou celle d'agences de notation financière. La société de gestion ne recourt pas uniquement à ces notations et utilise d'autres sources d'informations (publication des comptes, roadshows, analyses crédit...) pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.  
Les investissements sur des produits de taux ne seront mis en œuvre que dans les situations où la stratégie globale d'investissement de la société de gestion considère les marchés d'actions baissiers sur une période durable.  
Le Fonds peut être exposé sur des titres subordonnés (bancaires, assurance ou hybrides à hauteur de 10% de son actif net.  
Le fonds n'aura pas recours à des obligations contingentes convertibles.
- **Actions et parts d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle** : entre 0 et 10 % de l'actif net.  
Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessus, la SICAV pourra détenir des parts ou actions d'autres OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion, respectant les 4 critères d'éligibilité décrits à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.
- **La gestion de la trésorerie** sera effectuée en titres du marché monétaire (TCN et/ou OPCVM et/ou FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle).

## **Instruments dérivés**

Pour poursuivre l'objectif de gestion, l'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou organisés. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille, en vue d'augmenter l'exposition au marché et/ou de reconstituer une position exposition synthétique sans rechercher de surexposition.

Les engagements ne pourront excéder 100 % de l'actif net.

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants:

Nature des marchés d'intervention :

- ◆ Règlementés
- ◆ Organisés
- ◇ De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ◆ Action
- ◇ Taux
- ◆ Change
- ◇ Crédit
- ◇ Autres risques (à préciser)

Nature des interventions : l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion :

- ◆ Couverture
- ◆ Exposition
- ◇ Arbitrage
- ◇ Autres natures

Nature des instruments utilisés :

- ◆ Futures
- ◆ Options
- ◇ Swaps
- ◇ Change à terme
- ◇ Dérivés de crédit
- ◇ Autres natures (à préciser)

La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- ◇ Couverture du risque de taux
- ◇ Couverture du risque de crédit
- ◆ Couverture du risque actions
- ◆ Couverture du risque de change
- ◆ Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques : actions et change (sans surexposition)
- ◇ Autre stratégie

Les contrats à terme sont utilisés comme instruments, peu onéreux et liquides, en vue de couvrir le portefeuille, en vue d'augmenter l'exposition au marché et/ou de reconstituer une exposition synthétique aux risques actions ou change.

Les options sur les marchés à terme de change sont utilisées pour protéger le portefeuille contre une baisse de la devise ou reconstituer une position synthétique.

Il ne sera pas recherché de surexposition.

La somme de ces engagements est limitée à 100% de l'actif net.

Le fonds n'aura pas recours au Total Return Swap.

Le fonds n'aura pas recours à l'effet de levier.

**Titres intégrant des dérivés** : Le fonds aura recours à tout type de titres intégrant des dérivés simples.

Les bons de souscription resteront dans la limite de 10% de l'actif net.

**Dépôts** : Néant.

**Emprunts d'espèces** : Dans le cadre de son fonctionnement normal (souscription/rachats) et dans la limite de 10 % de son actif net, l'OPCVM peut se trouver temporairement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces.

**Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres** : Néant.

**Contrats constituant des garanties financières** : Dans le cadre de la conclusion d'instruments financiers à terme conformément à la réglementation applicable, le FCP pourra être amené à verser et/ou recevoir une garantie financière dans un but de réduction du risque de contrepartie. Cette garantie financière peut être donnée sous forme de liquidité ou en titres financiers.

L'éligibilité des titres reçus en garantie est définie conformément à des contraintes d'investissement.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties reçues par le FCP seront conservées par le dépositaire du FCP ou à défaut par tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur de la garantie.

## PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

L'OPCVM est exposé à divers types de risques qui en raison de la diversité des sous-jacents utilisés, se matérialisent rarement simultanément.

Les principaux risques auxquels s'expose l'investisseur sont :

**Risque de perte en capital** : le fonds répercutera les baisses des marchés actions et/ou obligations à hauteur de son niveau d'investissement sur ces marchés. L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et qu'il peut ne pas récupérer le capital initialement investi.

**Risque action** : le fonds peut, à tout moment, sensible aux variations de cours affectant les marchés actions. La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi. La valeur d'un portefeuille peut être affectée d'une part par l'évolution des résultats des entreprises et leurs activités économiques et d'autre part, par des facteurs extérieurs tels que des développements politiques et économiques ou des changements de politique de la part de certains gouvernements. Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

**Risque de change** : Une part de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence du portefeuille, l'Euro, le fonds peut être affectée selon le sens des opérations, à la baisse (en cas d'achat) ou à la hausse (en cas de vente), par une modification ou par toute fluctuation des taux de change.



**Risque lié à la gestion discrétionnaire** : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

**Risque pays lié à l'investissement sur les titres émis par les pays émergents** : Les titres d'émetteurs issus des marchés des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte voire ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou de restrictions réglementaires. En outre, les mouvements de baisse peuvent être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés créant ainsi un risque de volatilité. Ces éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque lié aux dérivés** : Le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

**Risques accessoires** : Ces risques sont accessoires car la gestion n'expose pas le Fonds au-delà de 10 % de son actif net :

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs (« high yield ») : Le portefeuille peut être exposé en titres de créances ou obligations et être exposé au risque de crédit sur les émetteurs. Ces titres, représentant une créance émise par les entreprises ou les états, présentent un risque de crédit ou de signature. Ce risque augmente la probabilité que l'émetteur et/ou l'émission n'honore pas ses engagements vis-à-vis de l'investisseur en raison d'une notation « High Yield ». En cas de faillite de l'émetteur ou en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des obligations peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du fonds. Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 10 % au risque de crédit sur des titres à caractère spéculatifs non notés ou notés « High Yield ». Ainsi, l'utilisation de titres spéculatifs pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque lié à l'investissement sur des sociétés de petites capitalisations /small cap : les marchés de petites capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques (capitalisations boursières < 150 millions d'euros) peuvent présenter des risques pour les investisseurs. Les très petites capitalisations négociées sur Alternext ou sur le marché libre (marché non réglementé), qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit et qui sont susceptibles de rencontrer des risques de liquidités sont, en général, plus volatiles que les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de taux : le fonds sera investi en obligations ou autres titres à revenu fixe qui peuvent enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt. En règle générale, les cours des titres à revenu fixe grimpent lorsque les taux d'intérêt chutent et baissent lorsque les taux remontent. Ainsi, en cas de hausse des taux d'intérêts, la valeur des actifs investis peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de crédit : Le fonds peut être investi en titres de créances ou obligations d'émetteurs privés ou publics et ainsi être exposé au risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur ou de défaillance de l'émetteur. Le niveau de risque de crédit est variable en fonction des anticipations, des maturités et du degré de confiance en chaque émetteur ce qui peut réduire la liquidité des titres de tel ou tel émetteur et avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du Fonds, notamment, en cas de liquidation par le Fonds de ses positions dans un marché au volume de transactions réduit.

Risque lié aux titres de créances subordonnés : Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. L'utilisation des obligations subordonnées peut exposer le fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement,

ou encore d'évaluation / rendement (le rendement attractif de ces titres pouvant être considéré comme une prime de complexité).

**Garantie ou protection**

Néant.

**DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE**

5 ans.

| COMMISSAIRE AUX COMPTES

**PriceWaterhouseCoopers Audit**

---

## 2 – Politique d'investissement

---

### a. Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPCVM au cours de l'exercice

L'année 2020 a été atypique sur les marchés et a vu s'accumuler les records, notamment des prix du WTI qui traitaient en territoire négatif le 20 avril (-37.63\$ à la clôture) ou encore une volatilité record atteint au pic de la crise du Covid-19 : 82.69 pour le VIX (S&P 500) à la clôture du 16 mars et 95.02 atteint en séance le même jour sur le V2X (EuroStoxx 50).

Le début d'année a d'abord été marqué par l'optimisme des investisseurs en raison des avancées sur l'accord sino-américain et le brexit. Cela a permis aux indices d'atteindre de nouveaux sommets à plusieurs reprises, faisant fi d'un début d'épidémie de coronavirus dans la province de Hubei en Chine. Cependant, la prolifération du virus en dehors des frontières chinoise et sa classification au stade de pandémie en mars a entraîné une fermeture brutale des économies (confinement de plus de 4 milliards de personnes dans près de 100 pays, paralysie du transport aérien, des hôtels et des commerces, arrêt des productions industrielles, télétravail massif) et a fait paniquer les investisseurs. Le CAC 40 s'est effondré de 38,6% entre le 19 février et le 18 mars, signant la chute la plus rapide de son histoire.

Face à la crise sanitaire, les banques centrales et les Etats ont multipliés les actions fortes : chômage partiel, soutien aux entreprises les plus touchées, politiques monétaires ultra-accommodantes, annonce de plans de relance massifs. Ces actions, dont il faut saluer la rapidité par rapport à 2008, se sont avérées bénéfiques pour les marchés et pour l'économie évitant une dépression durable. Cela a permis à l'indice parisien de retrouver les 5000 points dès le mois de juin signant un rebond de +38,5% en l'espace de 2 mois et demi, bien aidé par les dé-confinements à travers le monde.

La période estivale qui s'en est suivie fut assez calme, les indices mondiaux évoluant dans un range assez resserré. Dans la dernière partie d'année, la seconde vague très redoutée a finalement fait son apparition avec de nouvelles restrictions venant mettre à mal le scénario de reprise en V de l'économie, pour autant, les gouvernements ont voulu protéger les industries avec des re-confinements plus souples.

Le mois de novembre a connu deux évènements marquants : tout d'abord l'élection de Joe Biden comme 45ème président des Etats-Unis qui a été saluée par les marchés. Puis surtout, le 9 novembre en milieu de journée : Pfizer et BioNTech ont trouvé un vaccin, efficace à 90%. Le monde a retrouvé espoir, et la Bourse aussi. Les indices ont été portés par les valeurs qui avaient le plus souffert depuis mars par anticipation d'une réouverture définitive des économies.

D'un point de vue boursier, cette année encore, les investisseurs ont privilégié les valeurs défensives de croissance et conférant une bonne visibilité, malgré leur cherté. Tandis que les valeurs liées au cycle ont été largement délaissées en raison des nombreuses incertitudes et de l'arrêt brutal des économies. Nous avons assisté à une rotation sectorielle en faveur des valeurs cycliques à partir du 9 novembre et l'annonce du premier vaccin. Les valeurs liées au tourisme, à l'énergie (réouverture des économies), aux matières premières (plans de relance d'infrastructures en Chine) mais aussi les financières ont surperformé le marché en fin d'année mais n'ont pas rattrapé leur niveau pré-crise.

Au niveau des indices mondiaux, les écarts de performance sont impressionnants, principalement en raison des différences de pondération sectorielle. Ainsi, aux Etats-Unis, les indices boursiers ont volé de record en record jusqu'aux derniers jours de l'année en raison de la prépondérance des valeurs technologiques : le S&P 500 a progressé de 16,3% en 2020, le Nasdaq de 43.6%. En Europe le DAX et l'OMX côtoient également leurs plus hauts et terminent l'année à +2,5% et +9,4%, respectivement. Le CAC 40 (-7,1%), l'IBEX 35 (-15,5%), le FTSE MIB (-6,7%), le FTSE 100 (-18,9%) restent en territoire négatifs sur 2020 et loin de leurs plus hauts historiques. En Asie peu de records historiques mais des indices très bien orientés notamment au Japon où le Nikkei évolue sur des niveaux inédits depuis l'été 1990 (+16% en 2020) et en Chine où l'indice CSI 300 a progressé de +27,2%. Cette forte dynamique boursière à travers le monde a permis au MSCI World USD de progresser de +14,3% et de clôturer l'année sur un plus haut historique... ! Cette situation peut paraître paradoxale, compte tenu du bilan humain de la pandémie et de ses conséquences économiques notamment sur les résultats d'entreprises, déjà visibles et à venir. Mais les marchés d'actions continuent d'être soutenus par l'abondance de l'argent à investir (des institutionnels, mais aussi des particuliers qui, faute de pouvoir voyager et consommer

normalement, ont épargné) et par la faiblesse des taux d'intérêt, qui rend si peu attrayantes les obligations et qui pousse les investisseurs à élever les multiples de valorisation.

Au niveau macroéconomique, la crise du Covid-19 a été la pire crise en période de paix et a entraîné un choc brutal dans la dynamique de croissance du PIB mondial, l'ensemble des zones va connaître une décroissance en 2020, à l'exception de la Chine qui fait figure de locomotive de la croissance mondiale. En terme annuel, le PIB mondial affichera une contraction proche de 4% en 2020.

Tous les pays ont connu des parcours identiques décalés dans le temps en fonction du début et de l'ampleur de la diffusion du virus. Parmi les pays développés, l'Europe souffre davantage que les Etats-Unis, qui ont levé les confinements plus tôt et soutenu leurs économies plus massivement au printemps. La Chine est repartie en premier, ayant contenu l'épidémie dès le mois de mars. La France aurait vu son PIB s'effondrer d'environ 9% en 2020, c'est légèrement plus que l'évolution du PIB de la zone euro estimé à -7,3%. Cette récession mondiale a été largement freinée par les interventions massives et rapides des banques centrales qui ont déversé des monceaux de liquidités : le bilan agrégé des 4 banques centrales a bondi de près de 9 000 milliards de dollars au cours de la crise et cela devrait se poursuivre en 2021. Cela peut surprendre, vu d'Europe, mais c'est bien une réalité : la Fed a été, l'an passé, encore plus active que sa consœur la Banque centrale européenne (BCE). En conséquence, le billet vert a marqué le pas face à la monnaie unique. L'euro s'est en effet apprécié de près de 9 % ! Les Etats ont aussi contribué à soutenir les économies en multipliant les plans de soutien budgétaire rendus possible par la politique monétaire ultra accommodante garantissant des taux bas : c'est la mise en application de la théorie monétaire moderne (MMT).

Si un scénario de dépression a été évité, les incertitudes demeurent sur la forme de la reprise. Tant que le virus circule activement, la capacité des économies à retrouver leur tendance d'avant crise reste limitée. En première ligne face aux mesures de distanciation sociale, le secteur des services a été particulièrement touché notamment dans des pays comme la France. En fin d'année, les indicateurs économiques ressortent en moyenne au-dessus des attentes avec en particulier une hausse de la confiance des industriels en Europe et une reprise économique solide en Chine (dans tous les secteurs). Cela étant, la mise en place de nouvelles restrictions fin décembre alimente les risques d'une nouvelle faiblesse des indicateurs de confiance sur début janvier.

Partout, le chômage a explosé et devrait se maintenir à des niveaux plus élevés qu'auparavant. En ce qui concerne les enquêtes d'activité, la perspective d'un vaccin a permis un rebond des PMIs manufacturier et de services en décembre dans l'ensemble des pays après avoir touché des niveaux historiquement bas durant le premier confinement, l'industrie manufacturière (PMI) se maintient en zone d'expansion à travers le monde tandis que l'industrie des services (PMI) reste en zone de contraction en raison de l'arrêt du tourisme et des loisirs.

#### **b. Politique de l'OPCVM – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice.**

Le fonds MAM Transition Durable Actions a clôturé l'année avec une performance de +17,47% pour la C et +19,11% pour la part I. L'année 2020 s'est révélée être un très bon cru pour la transition énergétique, écologique et sociale qui a bénéficié des annonces de plans de relance mondiaux et des objectifs de neutralité carbone mis en place par les grandes zones économiques mondiales. Le fonds a plus que doublé de taille passant de 36 millions d'euros d'encours à fin 2019 à près de 80 millions d'euros fin 2020. Cela a nécessité un investissement soutenu tout au long de l'année. La stratégie d'allocation par poche est restée assez stable au cours de l'année avec 60/70% de sociétés « Solutions », 10/15% de « Best Effort » et 10/15% de « Best Performance ». En ce qui concerne l'allocation géographique, le fonds a renforcé son exposition aux Etats-Unis tout au long de l'année passant d'environ 30% à 40% tandis que l'Europe représente le reste. Du côté des thématiques, le fonds a largement renforcé son exposition en faveur de la préservation et du traitement de l'eau ainsi que des énergies renouvelables et bas carbone.

Au cours du premier trimestre, MAM Transition Durable Actions a conservé une poche de cash d'environ 10% qui a notamment permis au fonds d'amortir la phase de baisse due aux incertitudes de la crise sanitaire. En ce qui concerne les mouvements, dans la première moitié du trimestre, le titre Pattern Energy a été cédé en janvier en raison de sa trop forte cyclicité. Tomra Systems a également été vendu sur des craintes de déception concernant l'attribution de contrats en Australie et en Europe pour ses

machines à collecter les bouteilles consignées. A la fin du mois de janvier et alors que la pandémie se faisait déjà ressentir en Chine et à Hong Kong, nous avons vendu notre position en Beijing Water Enterprises Group, première utilities chinoise durant la première phase de baisse des marchés asiatiques. A l'inverse, plusieurs titres ont fait leur entrée en portefeuille durant le trimestre : ASML, Ecolab, Ball Corp, Xylem, puis en fin de trimestre EssilorLuxottica et Orsted. ASML est une société néerlandaise fabricant des machines pour l'industrie des semi-conducteurs et se place comme le fournisseur incontournable dans la course à la miniaturisation des processeurs, la société est en situation de monopole et possède avec un carnet de commande très élevé. Ecolab et Xylem opère dans la gestion de l'eau et les services environnementaux aux Etats-Unis, le profil défensif de ces acteurs a profité au fonds durant la fin du premier trimestre. La seconde partie du trimestre a été témoin d'un violent krach boursier lié à la crise sanitaire, le MSCI World a chuté de 34% entre le 19 février et le 23 mars tandis que la volatilité a tutoyé des sommets plus vus depuis 2008 et la grande crise financière. Durant cette période, le fonds a cédé -30%. La forte volatilité des marchés a nécessité une grande réactivité pour profiter des excès à la baisse ou à la hausse. Nous avons privilégié les leaders peu ou pas endettés opérant dans des secteurs qui resteront porteurs dans un monde post crise sanitaire où les priorités auront changé. Cette période a permis de renforcer des valeurs de qualité sur des niveaux de cours intéressants (les acteurs américains du traitement de l'eau, ASML, SolarEdge Technologies). EssilorLuxottica dans la santé et Orsted, leader mondial de l'éolien offshore, ont été initié à bon compte. A noter que le fonds a fait évoluer son mix géographique en faveur des Etats Unis au cours du trimestre en passant de 26% à 34%.

Au second trimestre, les indices boursiers ont connu des rebonds proches de 40 % depuis leurs points bas en mars ayant fortement réagi à l'OPA des banques centrales sur les marchés financiers. MAM Transition Durable Actions a profité du trou d'air pour renforcer son exposition aux actions de 90% à 95% au cours du trimestre tout en continuant d'accroître son exposition aux Etats-Unis (de 34% à 37,5%) sur les secteurs de croissance visible. La santé avec le renfort de Roche dont la partie diagnostic a largement profité de la crise sanitaire, l'alimentation et la nutrition avec le renfort de Robertet dont l'exposition au secteur agroalimentaire a permis à la société de croître durant la crise sanitaire. Enfin, la thématique des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire, a été renforcée à travers SolarEdge Technologies et First Solar. A l'inverse, nous avons profité du rebond des indices pour vendre notre position en Clean Harbors, trop corrélée au prix du pétrole. Si, à l'avenir, le soutien monétaire et budgétaire massif permettrait de limiter assez fortement les corrections, il ne doit pas cacher une dissociation entre la valorisation des indices et les fondamentaux économiques. Pour la deuxième partie de l'année, le débat devrait s'installer sur trois paramètres : une éventuelle seconde vague de la pandémie, l'évolution de l'économie mondiale et la mise en place d'un vaccin.

Le second semestre a débuté avec une période estivale très calme sur les Bourses où les indices européens sont restés proches de leurs plus hauts et les Etats-Unis ont marqué de nouveaux records. Les investisseurs ont acté un peu rapidement la découverte d'un vaccin et un scénario d'activité économique de retour au niveau pré-Covid. La rentrée a tout de même été plus fébrile. Les marchés sont entrés dans une période historiquement plus délicate à l'approche du scrutin américain. La thématique des énergies renouvelables et bas carbone a été particulièrement suivis durant la période estivale, MAM Transition Durable Actions en a profité pour initier Air Product, troisième acteur mondial du gaz industriel derrière Linde et Air Liquide mais surtout, l'acteur le plus exposé au thème de l'hydrogène qui devrait connaître une forte croissance dans les prochaines décennies sous l'impulsion des gouvernements. Dans la même thématique, les acteurs de l'éolien Orsted, Nordex et Siemens Gamesa ont été renforcée ainsi que les acteurs du solaire First Solar et SolarEdge Technologies. A noter que nous avons pris des profits à bon compte sur le spécialiste de l'hydrogène McPhy après un rally de 539% sur la seule année 2020. Dans la thématique de la mobilité durable, une position en Akasol a été initiée, la société assemble des batteries électriques pour les bus et camions, un segment de niche en très forte croissance, le parc en circulation double chaque année. En fin de trimestre, une position dans la small caps Kalray a été initiée dans la thématique de l'efficacité énergétique, la société offre une nouvelle génération de semi-conducteurs très prometteur pour la 5G et la voiture autonome. A l'inverse, nous avons vendu notre position en E.on en raison d'une restructuration trop longue et d'une stratégie trop compliquée, Johnson Matthey a également été cédée après un fort rebond durant l'été et sur des craintes de chute du marché

du diesel. Enfin, Envea est également sortie du portefeuille suite à l'acquisition de la société par le groupe Carlyle. L'exposition actions a été renforcée à 92% en amont du dernier trimestre et l'annonce des différents plans de relance à travers le monde bénéficiant largement aux valeurs du fonds.

En début de 4ème trimestre, MAM Transition Durable Actions a initié une position en Carbios dans la thématique de l'économie circulaire, il s'agit d'une small caps Clean Tech, axée sur le développement de bioprocédés enzymatiques pour le recyclage des déchets plastiques et leur biodégradation. Son avance technologique et son écosystème de premier ordre devraient voir sa technologie être largement adoptée au fur et à mesure que des jalons clés sont franchis. La fin de l'année 2020 aura été marquée par la levée de deux risques majeurs. Dans un scénario inattendu de cohabitation, les élections présidentielles américaines ont finalement été plébiscitées par les investisseurs. Dans ce contexte, le fonds a renforcé son exposition aux sociétés qui vont bénéficier d'un plan de relance aux Etats-Unis, c'est le cas des sociétés américaines de traitement de l'eau ou encore de Kingspan, spécialiste de l'isolation à haute performance énergétique et faible émission qui a été initiée au sein du fonds. Dans le même temps, l'annonce d'un vaccin contre le Covid a provoqué un rally des indices semblable à celui du fameux « Whatever it takes... » de Mario Draghi en 2012. Le fonds a adopté une approche plus pro-cyclique avec le renfort de la partie small caps (Carbios, Kalray, Bio UV, La Française de l'Energie) mais également le renfort de Umicore dans les métaux qui pourrait bénéficier de la hausse des prix des matières premières. Le fonds clôture l'année avec une exposition actions de 90% nous permettant de renforcer l'exposition en cas de baisse en début d'année 2021.

### c. Perspective - vision des possibilités futures de l'OPCVM

Année extraordinaire à bien des égards, 2020 aura vu la fin d'une décennie de marchés haussiers et simultanément l'éclosion d'un cycle boursier prometteur avec la levée de deux risques majeurs. Dans un scénario inattendu de cohabitation, les élections présidentielles américaines ont finalement été plébiscitées par les investisseurs. L'annonce d'un vaccin contre le Covid a provoqué un rally des indices semblable à celui du fameux « Whatever it takes... » de Mario Draghi en 2012. La normalisation économique qui devrait s'en suivre sera à la hauteur de l'aspect inégalitaire de la crise et ne se fera pas sans heurts. L'année boursière devrait se dérouler en deux temps avec l'affaiblissement du dollar pour principal risque.

### Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (en €)

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
BNP-FR BP CAS IN	FR0007496047	4 064 567,30	2 471 158,38
SOLAREEDGE TECHNO	US83417M1045	2 967 366,17	3 427 850,20
ESSILORLUXOTTICA	FR0000121667	2 830 921,83	614 175,66
XYLEM INC	US98419M1009	2 748 480,98	304 462,47
FIRST SOLAR INC	US3364331070	2 688 464,93	1 735 039,16
ECOLAB INC	US2788651006	2 475 929,32	219 127,55
BALL CORP	US0584981064	2 232 202,19	-
ASML HOLDING NV	NL0010273215	2 139 912,02	147 588,85
AMERICAN WATER W	US0304201033	1 669 939,15	786 541,92
SIEMENS GAMESA R	ES0143416115	1 026 755,09	1 357 583,32

### Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)

Néant



**Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

**Performances annuelles**

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS	C cap	17.47%
MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS	I cap	19.11%
MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS	R cap	17.44%
MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS	J cap	19.11%

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

**Changements intervenus au cours de l'exercice**

- Changement dépositaire et valorisateur : Passage de BPSS à CACEIS le 27 novembre 2020
- Mise à jour réglementaire de la doctrine ISR

**Changements intéressant le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice**

- Création de 2 nouvelles part A et B (parts réservées à la commercialisation par des intermédiaires financiers)

---

## 3 – Déontologie

---

### **Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance**

En ce qui concerne la prise en compte des critères ISR dans les investissements réalisés, des études sectorielles et thématiques sont réalisées de façon mensuelle, en vue de la définition du périmètre d'investissement ISR. Dans ces documents, les enjeux ISR du secteur sont identifiés, et le profil ESG des entreprises y est décrit. Ces dix études annuelles sont présentées à tous les gérants et enregistrées sur la base de données commune à l'ensemble des équipes de Meeschaert Asset Management.

Meeschaert AM est également signataires des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009

La politique ESG de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet [www.meeschaertassetmanagement.com](http://www.meeschaertassetmanagement.com) à la rubrique Informations réglementaires. Elle a été actualisée en 2020 pour répondre précisément à l'article 173 de la Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte.

Un site internet dédié aux activités ISR a également été créé : [www.isr.meeschaert.com](http://www.isr.meeschaert.com) où figurent le code de transparence ISR et les informations sur les activités ISR mises en oeuvre par Meeschaert AM. Des actualités ESG sont rendues disponibles au public sur le site de Meeschaert AM: elles divulguent chaque mois une synthèse de l'analyse ESG d'un secteur.

Le fonds a obtenu le label ISR en octobre 2019 pour une période de 3 ans. Soutenu par les pouvoirs publics, il vise à offrir aux épargnants une meilleure visibilité sur les produits ISR en s'assurant de leur transparence et de l'intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) à leur gestion, devant répondre à une mesure concrète des impacts positifs en faveur d'une économie durable. Retrouver toutes les informations sur ce label sur [www.lelabelisr.fr](http://www.lelabelisr.fr).

### **Empreinte Carbone**

Dans le cadre de la loi de Transition Énergétique et Écologique (article 173), bien que non soumis à l'obligation de publier un rapport, Meeschaert Asset Management a réalisé en 2020 l'évaluation de l'empreinte carbone et la contribution à la transition énergétique et écologique de certains portefeuilles. Le FCP MAM Transition Durable Actions affiche, au 30/06/2020 une intensité carbone de 116,2 tonnes équivalent CO2 par million d'euros investis. Ces informations s'intègrent dans le rapport d'impact du fonds, publié en 2019. Ce rapport présente également l'empreinte eau, l'empreinte alimentation, l'empreinte Océans , l'empreinte transition juste (sociale), mais aussi des indicateurs d'impacts sur les droits humains ainsi que des indicateurs liés à la gouvernance. De plus, l'empreinte carbone est calculée et publiée, chaque mois, sur le reporting mensuel du fonds.

La politique ESG ainsi que le Code de Transparence du fonds explique toute la démarche d'intégration des enjeux climatiques, et plus généralement ESG, dans le fonds.

### **Politique de sélection des intermédiaires**

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. MAM a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés. La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de MAM dans la partie informations réglementaires.



La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet [www.meeschaertassetmanagement.com](http://www.meeschaertassetmanagement.com) à la rubrique Informations réglementaires.

### **Politique des droits de vote**

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Meeschaert Asset Management élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion 12 Rond-point des Champs Elysées à Paris ou sur les sites : [www.meeschaertassetmanagement.com](http://www.meeschaertassetmanagement.com) et [www.isr.meeschaert.com](http://www.isr.meeschaert.com). Meeschaert AM publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

### **Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion.**

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Eléments qualitatifs

La politique de rémunération est décidée en cohérence avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de MAM. Cette politique n'encourage pas une prise de risque susceptible d'excéder le niveau de risque défini par MAM.

Conformément à l'article 319-10 10° du Règlement Général de l'AMF, un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

La rémunération variable reflète des performances durables et conformes à la politique de risques en fonction de l'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs conformément aux plans de rémunérations variables et aux résultats de MAM, liant ainsi de fait, les intérêts des collaborateurs avec ceux de MAM, de ses actionnaires et de ses investisseurs, à court et à moyen terme. Elle vise à reconnaître la performance individuelle voire collective dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte, des résultats mais aussi des comportements pour atteindre ceux-ci selon un référentiel commun à l'ensemble du Groupe Meeschaert. Afin de prévenir tout conflit d'intérêts, la rémunération variable n'est pas directement et uniquement corrélée aux revenus générés.

MAM dispose d'un comité spécialisé en matière de rémunérations composé des 3 personnes suivantes :

- Le Président du groupe Meeschaert qui est aussi le Président du Conseil de Surveillance de MAM. Il exerce les fonctions de Président du comité de rémunérations de MAM.
- Le Secrétaire Général du groupe Meeschaert
- Le Président de la société de gestion MAM.

Le personnel concerné par les dispositions de rémunération correspond à toutes les personnes qui ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds et/ou de la société de gestion : dirigeants, gérants, COO, responsables des fonctions de contrôle et de risques, commerciaux, personnel assimilés par leur niveau de rémunération.

L'attribution individuelle des parts variables de rémunération du personnel identifié est corrélée :

- d'une part, à une évaluation individuelle annuelle formalisée qui prend en compte la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés
- d'autre part, aux résultats de MAM.

En conséquence des principes rappelés ci-dessus, la rémunération variable comporte :

- Une part acquise, ci-après « Part Acquise », qui représente 50% de la rémunération variable ;
- Une part conditionnelle, ci-après « Part Conditionnelle » qui représente également 50% de la rémunération variable et qui est soumise à la réalisation cumulative des quatre conditions suivantes :
  - ✓ Présence
  - ✓ Performance individuelle

- ✓ Résultats de MAM
- ✓ Respect des règles, chartes, et codes de déontologie en vigueur dans l'entreprise.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Les modalités de règlement différé des rémunérations variables ne s'appliquent pas lorsque le montant de la rémunération variable attribuée est inférieur ou égal à un seuil fixé à 100 000 euros.

La Part Acquise de la rémunération variable égale à 50% du montant total de la rémunération variable est versée en numéraire au plus tard le 30 avril de l'année N+1.

La Part Conditionnelle est versée en instruments financiers par tiers différé, sur les trois exercices postérieurs à celui de l'attribution.

La rémunération variable, y compris la part reportée, n'est payée ou acquise que si son montant est compatible avec la situation financière de la SGP et si elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle, des portefeuilles qu'elle gère et de la personne concernés. Le montant total des rémunérations variables est en général diminué d'une part substantielle lorsque la société de gestion de portefeuille n'est pas bénéficiaire et/ou les portefeuilles qu'elle gère enregistrent des performances financières médiocres en référence à leur indicateur de référence.

Type d'instruments financiers versés : Le personnel identifié recevra du cash indexé sur un panier de fonds MAM représentatifs de la gestion mise en œuvre par la société de gestion dans le cadre de ses activités. Ces fonds seront représentatifs des trois types de gestion actions, obligations et diversifiées.

- Eléments quantitatifs

MEESCHAERT Asset Management a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2020 les montants suivants :

- Montant total brut des rémunérations fixes versées (excluant les paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant aucun effet incitatif sur la gestion des risques) : 1 733 769 EUR
- Montant total brut des rémunérations variables versées : 568 500 EUR.
- Nombre de bénéficiaires : 24.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel du gestionnaire dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de MEESCHAERT Asset Management ne permettent pas une telle identification par fonds géré.

Aussi les chiffres ci-dessous présentent le montant agrégé des rémunérations au niveau global de MEESCHAERT Asset Management :

- Montant agrégé des rémunérations des cadres supérieurs : 433 500 EUR.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de MEESCHAERT Asset Management dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds dont elle est la société de gestion (excluant les cadres supérieurs) : 1 072 091 EUR

La politique de rémunération a été adoptée par le conseil de surveillance du 28/03/2017.



---

# COMPTES ANNUELS

---

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS Bank.



**MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2020**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2020**

**MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT  
12, rond-point des Champs Elysées  
75008 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



## MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM



# **MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS**

**COMPTES ANNUELS**

**31/12/2020**

## BILAN ACTIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>70 590 715,85</b>	<b>33 965 578,07</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>68 329 883,45</b>	<b>32 795 286,26</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	68 329 883,45	32 795 286,26
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>500 220,52</b>
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	500 220,52
Titres de créances négociables	0,00	500 220,52
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>2 260 832,40</b>	<b>670 071,29</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 260 832,40	670 071,29
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>227 820,87</b>	<b>33 111,95</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	227 820,87	33 111,95
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>5 161 949,00</b>	<b>2 562 493,04</b>
Liquidités	5 161 949,00	2 562 493,04
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>75 980 485,72</b>	<b>36 561 183,06</b>

## BILAN PASSIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	73 359 361,45	34 835 400,47
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	3 274 254,58	1 770 263,24
Résultat de l'exercice (a,b)	-827 743,70	-141 965,21
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>75 805 872,33</b>	<b>36 463 698,50</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>174 613,39</b>	<b>97 484,56</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	174 613,39	97 484,56
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>75 980 485,72</b>	<b>36 561 183,06</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	434 047,69	174 371,97
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>434 047,69</b>	<b>174 371,97</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	14 606,93	-3 057,59
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>14 606,93</b>	<b>-3 057,59</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>419 440,76</b>	<b>171 314,38</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 109 660,96	-266 578,21
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-690 220,20</b>	<b>-95 263,83</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-137 523,50	-46 701,38
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-827 743,70</b>	<b>-141 965,21</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Le fonds détient un ligne d'actions ROUGIER SA (FR000037640) qui représente 0,00 % de l'actif le 31 décembre 2020. La cotation de ces titres est suspendue depuis le 22 février 2018.

Compte tenu des informations disponibles sur la société (plan de sauvegarde validé par le tribunal de commerce en février 2019, environnement défavorable pour le redressement de la société), la société de gestion a décidé de valoriser ces titres à 0 depuis le 8 octobre 2019. En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues à l'actif du bilan évaluées comme indiqué ci-dessus et les recouvrements éventuels à recevoir lors des processus de sauvegarde ou de liquidation de cette société.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués

selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### ***Instruments financiers à terme :***

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

##### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net hors OPC gérés par la société de gestion Meeschaert AM indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013430576 - MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS R : Taux de frais maximum de 2,30 % TTC

FR0013430592 - MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS J : Taux de frais maximum de 0,90 % TTC

FR0013430584 - MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS I : Taux de frais maximum de 0,90 % TTC

FR0000970949 - MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS C : Taux de frais maximum de 2,30 % TTC

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS C	Capitalisation	Capitalisation
Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS I	Capitalisation	Capitalisation
Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS J	Capitalisation	Capitalisation
Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS R	Capitalisation	Capitalisation



## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>36 463 698,50</b>	<b>7 153 140,80</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	34 227 819,64	28 877 859,97
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 576 270,17	-2 489 187,16
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 094 473,10	977 405,89
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-831 859,49	-321 473,90
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-474 516,31	-160 394,14
Différences de change	-832 823,74	24 557,82
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	10 425 571,00	2 497 053,05
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>14 476 946,12</i>	<i>4 051 375,12</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-4 051 375,12</i>	<i>-1 554 322,07</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-690 220,20	-95 263,83
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>75 805 872,33</b>	<b>36 463 698,50</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 161 949,00	6,81
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 161 949,00	6,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 DKK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	28 047 666,93	37,00	4 799 850,03	6,33	2 256 077,89	2,98	1 939 702,90	2,56
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	9 996,57	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
<b>CRÉANCES</b>		
	Souscriptions à recevoir	217 824,30
	Coupons et dividendes en espèces	9 996,57
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>227 820,87</b>
<b>DETTES</b>		
	Rachats à payer	31 677,27
	Frais de gestion fixe	142 936,12
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>174 613,39</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>53 207,48</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	610 590,915	20 701 896,41
Parts rachetées durant l'exercice	-154 255,640	-5 542 629,32
Solde net des souscriptions/rachats	456 335,275	15 159 267,09
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 349 247,354	
<b>Part MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	386,223	4 509 262,55
Parts rachetées durant l'exercice	-30,511	-340 394,68
Solde net des souscriptions/rachats	355,712	4 168 867,87
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	588,733	
<b>Part MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS J</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	288,276	3 580 401,00
Parts rachetées durant l'exercice	-29,364	-327 430,33
Solde net des souscriptions/rachats	258,912	3 252 970,67
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	368,701	
<b>Part MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS R</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	271 306,101	5 436 259,68
Parts rachetées durant l'exercice	-17 174,413	-365 815,84
Solde net des souscriptions/rachats	254 131,688	5 070 443,84
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	327 351,541	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS C</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS I</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS J</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS R</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2020
<b>Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS C</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	947 924,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	31 619,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS J</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	13 627,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS R</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	116 489,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>



### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-827 743,70	-141 965,21
<b>Total</b>	<b>-827 743,70</b>	<b>-141 965,21</b>

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-713 003,47	-133 619,92
<b>Total</b>	<b>-713 003,47</b>	<b>-133 619,92</b>

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-6 035,62	866,33
<b>Total</b>	<b>-6 035,62</b>	<b>866,33</b>

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS J</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-3 779,35	347,50
<b>Total</b>	<b>-3 779,35</b>	<b>347,50</b>

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-104 925,26	-9 559,12
<b>Total</b>	<b>-104 925,26</b>	<b>-9 559,12</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 274 254,58	1 770 263,24
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>3 274 254,58</b>	<b>1 770 263,24</b>

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 396 692,81	1 635 132,16
<b>Total</b>	<b>2 396 692,81</b>	<b>1 635 132,16</b>

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	322 762,93	64 417,57
<b>Total</b>	<b>322 762,93</b>	<b>64 417,57</b>

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS J</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	202 116,00	30 308,28
<b>Total</b>	<b>202 116,00</b>	<b>30 308,28</b>

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	352 682,84	40 405,23
<b>Total</b>	<b>352 682,84</b>	<b>40 405,23</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>7 551 311,73</b>	<b>8 481 691,26</b>	<b>7 153 140,80</b>	<b>36 463 698,50</b>	<b>75 805 872,33</b>
<b>Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS C EUR</b>					
Actif net	7 551 311,73	8 481 691,26	7 153 140,80	31 242 278,97	55 447 239,48
Nombre de titres	282 371,384	282 037,443	262 659,752	892 912,079	1 349 247,354
Valeur liquidative unitaire	26,74	30,070	27,230	34,98	41,09
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
+/- values nettes unitaire non distribuées en Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,88	5,54	0,55	1,83	1,77
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,09	-0,20	-0,18	-0,14	-0,52
<b>Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS I EUR</b>					
Actif net	0,00	0,00	0,00	2 492 779,11	7 501 930,30
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	233,021	588,733
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	10 697,65	12 742,50
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	276,44	548,23
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	3,71	-10,25
<b>Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS J EUR</b>					
Actif net	0,00	0,00	0,00	1 174 378,84	4 697 748,32
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	109,789	368,701
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	10 696,68	12 741,34
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	276,05	548,18
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	3,16	-10,25

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
<b>Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS R EUR</b>					
Actif net	0,00	0,00	0,00	1 554 261,58	8 158 954,23
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	73 219,853	327 351,541
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	21,22	24,92
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,55	1,07
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	-0,13	-0,32

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
AKASOL AG	EUR	2 500	242 875,00	0,32
NORDEX AG	EUR	105 000	2 326 800,00	3,07
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>2 569 675,00</b>	<b>3,39</b>
<b>BELGIQUE</b>				
UMICORE	EUR	24 950	980 285,50	1,29
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>980 285,50</b>	<b>1,29</b>
<b>DANEMARK</b>				
ORSTED	DKK	13 500	2 256 077,89	2,97
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>2 256 077,89</b>	<b>2,97</b>
<b>ESPAGNE</b>				
IBERDROLA S.A.	EUR	145 400	1 701 180,00	2,25
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENE	EUR	60 000	1 985 400,00	2,62
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>3 686 580,00</b>	<b>4,87</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
ADOBE INC	USD	6 800	2 771 425,31	3,65
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	USD	8 600	1 914 833,35	2,53
AMERICAN WATER WORKS CO INC	USD	20 200	2 526 358,08	3,33
BALL CORP	USD	33 800	2 566 607,45	3,39
CALIFORNIA WATER SERVICE GROUP	USD	48 000	2 113 470,78	2,78
ECOLAB	USD	12 500	2 203 976,86	2,91
ESSENTIAL UTIL RG	USD	50 000	1 926 900,82	2,55
FIRST SOLAR INC	USD	30 500	2 458 691,22	3,25
SOLAREEDGE TECHNOLOGIES INC	USD	11 250	2 925 678,43	3,86
WASTE MANAGEMENT INC	USD	24 200	2 325 732,21	3,06
XYLEM	USD	33 600	2 787 176,27	3,68
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>26 520 850,78</b>	<b>34,99</b>
<b>FRANCE</b>				
AIR LIQUIDE	EUR	5 970	801 472,50	1,05
ALSTOM	EUR	42 120	1 963 213,20	2,59
BIO-UV GROUP SAS	EUR	100 000	672 000,00	0,88
CARBIOS	EUR	20 000	792 000,00	1,05
ENGIE	EUR	108 530	1 358 795,60	1,80
ESSILORLUXOTTICA	EUR	19 050	2 429 827,50	3,20
KALRAY SADIR	EUR	15 000	450 000,00	0,59
LA FRANCAISE DE LENERGIE	EUR	40 000	768 000,00	1,02
MCPHY ENERGY SA	EUR	47 542	1 633 067,70	2,15
PLASTIC OMNIUM	EUR	29 400	829 668,00	1,10
ROBERTET	EUR	3 300	2 986 500,00	3,94
ROUGIER S.A.	EUR	2 200	2,20	0,00
SUEZ SA	EUR	76 500	1 240 830,00	1,63
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	70 350	1 407 703,50	1,86
VOLTALIA	EUR	35 000	904 750,00	1,19
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>18 237 830,20</b>	<b>24,05</b>
<b>IRLANDE</b>				
KINGSPAN GROUP	EUR	7 500	432 750,00	0,57

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>432 750,00</b>	<b>0,57</b>
<b>ITALIE</b>				
HERA SPA	EUR	171 000	509 580,00	0,67
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>509 580,00</b>	<b>0,67</b>
<b>JAPON</b>				
KURITA WATER INDS JPY50	JPY	40 500	1 263 123,57	1,67
<b>TOTAL JAPON</b>			<b>1 263 123,57</b>	<b>1,67</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ASML HOLDING NV	EUR	7 200	2 862 360,00	3,78
CSM NV	EUR	43 500	2 007 525,00	2,65
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>4 869 885,00</b>	<b>6,43</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
LINDE PLC	USD	7 110	1 526 816,15	2,02
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>1 526 816,15</b>	<b>2,02</b>
<b>SUEDE</b>				
ALFA LAVAL	SEK	30 000	676 579,33	0,89
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>676 579,33</b>	<b>0,89</b>
<b>SUISSE</b>				
GIVAUDAN-REG	CHF	310	1 070 449,92	1,41
NESTLE NOM.	CHF	17 300	1 669 781,52	2,20
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	7 200	2 059 618,59	2,72
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>4 799 850,03</b>	<b>6,33</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>68 329 883,45</b>	<b>90,14</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>68 329 883,45</b>	<b>90,14</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
BNP PARIBAS CASH INVEST	EUR	1 000	2 260 832,40	2,98
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>2 260 832,40</b>	<b>2,98</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>2 260 832,40</b>	<b>2,98</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>2 260 832,40</b>	<b>2,98</b>
<b>Créances</b>			<b>227 820,87</b>	<b>0,30</b>
<b>Dettes</b>			<b>-174 613,39</b>	<b>-0,23</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>5 161 949,00</b>	<b>6,81</b>
<b>Actif net</b>			<b>75 805 872,33</b>	<b>100,00</b>

Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS J	EUR	368,701	12 741,34
Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS C	EUR	1 349 247,354	41,09
Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS I	EUR	588,733	12 742,50
Parts MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS R	EUR	327 351,541	24,92

